INFORMATION - Séjours été 2023

Chères familles, nous vous informons que lors du Conseil municipal du jeudi 16 mars, la tarification du séjour été 2023 a été actée ?

? Nous avons également créé un lien pour vous permettre de calculer facilement votre tarif du séjour. Il vous suffit de suivre le lien suivant : https://www.cognitoforms.com/VilleDeBoisleRoi/SimulateurDeTarifsSéjoursÉté2023

? Nous vous rappelons que les inscriptions auront lieu le samedi 18 mars de 10h00 à 12h00 en salle des mariages, à la mairie.

Le centre sera réservé exclusivement aux enfants de la commune.
Deux animateurs référents de notre accueil de loisirs
feront partie du séjour.

Indiana Jones et le Mystère du Cantal

Randonnée, Accrobranche, Canoë Canadien, Équitation, Escalade...

Destination - MFR:
Lieu : à MFR de Saint-Flour
Séjour Découvertes : 12 Jours
Du 17 au 28 février 2023
50 places

Un séjour 100 % découverte et nature
Transport : MF

- Destination : à 468 km de Bois-le-Roi, la MFR de Saint-Flour se situe au cœur du Cantal, entre rivière, volcan et moyenne montagne, le cadre est dédié à la découverte de la faune et flore locale.
- Hébergement : il sera réservé uniquement pour les enfants de Bois-le-Roi. L'établissement se concentre sur 3 étages et comprend 3 salles d'activité, une salle de restauration / vidéo projecteur. On peut y trouver à disposition des tables de ping-pong et babyfoot.
- Activités : votre enfant devient l'apprenti d'Indiana Jones et part à l'aventure dans le Cantal pour élucider avec lui, le plus grand mystère de tous les temps !

- **Accrobranche**
- **Initiation à l'escalade**
- **Journée en bateau canadien géant**
- **Visite du Viaduc de Garabit**
- **Randonnée sur le site de la Haute Vallée avec ses 5 cascades**
- **Équitation**
- **Centre Aquatudique**
- **Vélorail du Cézallier**

carnet de voyage) seront disponibles en mairie du samedi 18 mars au 7 avril 2023.

Ouverture des inscriptions samedi 18 mars de 10 h à 12h en mairie, salle des mariages

Afin de valider votre demande d'inscription, il vous sera demandé de compléter :
- la fiche d'inscription
- le carnet de voyage

Une fois votre dossier d'inscription finalisé, merci de le déposer en mairie, un e-mail de confirmation vous sera envoyé pour valider l'inscription définitive.

- Modalités d'annulation :

Les annulations s'effectuent uniquement par mail accueil.enfance@ville-bois-le-roi.fr et sous certaines conditions.

- Les annulations durant la période d'inscription du 18 mars au 7 avril : l'annulation sera prise compte sans frais.
- Les annulation à partir du 8 avril : la commune gardera la totalité du paiement sauf si la famille présente un justificatif d'hospitalisation fourni par un médecin agréé de l'hôpital au plus tard 48 h après la demande d'annulation (impossibilité de participer aux séjours pour cause de maladie grave, membre cassé).

- RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

IMPORTANT

Une réunion publique pour présenter le séjour avec notre prestataire aura lieu
mercredi 15 février 2023
de 18h00 à 20h00

Service Vie de l'Enfant
Tél:0160591806/0160591823
accueil.enfance@ville-boisleroi.fr

Document(s)

[Lettre Infos Enfance Numéro Spécial Séjour Inscription]